

---

# Programme de Formation

---

## La démarche palliative

La démarche palliative est une approche globale et individualisée de la personne, de sa souffrance psychologique, sociale et spirituelle, d'éthique, de soins, de droits des personnes et de l'entourage. Cette formation-action permet aux participants de comprendre le sens et les conditions de mise en œuvre d'une démarche palliative. Elle développera les compétences individuelles et pluridisciplinaires pour accompagner la fin de vie des personnes.

---

### Organisation

**Durée :** 21 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Professionnels soignants et éducatifs intervenant à domicile ou en structure médico-sociale.



#### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre le cadre légal relatif à la fin de vie et aux droits des personnes
- Définir le concept de démarche palliative et de soins palliatifs.
- Identifier et s'adapter aux besoins de la personne
- Prendre en compte la douleur, la souffrance psychique, sociale et les autres symptômes
- Appréhender les soins de confort et d'apaisement
- Développer ses compétences relationnelles pour accompagner la personne et ses proches
- S'initier à la réflexion éthique en équipe pluridisciplinaire



#### **Description**

##### **Le cadre législatif et le sens de la démarche**

- Les lois relatives à la fin de vie renforçant les droits des personnes (lois Kouchner, Léonetti, Clays-Léonetti). La personne de confiance, les directives anticipées, le refus de l'obstination déraisonnable, le soulagement de la souffrance, la SPCJD
- La démarche palliative : l'évolution de la notion de soins palliatifs et l'identification des personnes pouvant relever de soins palliatifs

##### **L'accompagnement**

- Le repérage des besoins de la personne et l'adaptation des professionnels pour une cohésion d'équipe et une cohérence de l'accompagnement de la personne
- La prise en compte de la souffrance physique, psychique, sociale, spirituelle et des autres symptômes
- Les soins de confort et d'apaisement
- L'accompagnement de la personne selon ses capacités de compréhension et de communication
- La prise en compte des émotions par l'écoute, les attitudes et techniques de communication de la relation d'aide
- L'identification des mécanismes de défense de la personne, des proches et des professionnels
- La place des proches et la prise en compte de leurs besoins et de leur vécu.

##### **L'équipe**

- Le vécu émotionnel de la personne, de ses proches et les répercussions chez les professionnels : rappel sur les processus d'attachement et de séparation
- L'étayage sur la complémentarité dans une équipe, les partenaires et relais extérieurs

- L'initiation au questionnement éthique en soins palliatifs et le concept de dignité



### **Prérequis**

aucun



### **Informations sur l'accessibilité**

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : [apf.formation@apf.asso.fr](mailto:apf.formation@apf.asso.fr)



### **Modalités pédagogiques**

La méthode pédagogique est déductive et inductive : elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de situations et des échanges de pratiques ainsi que sur des ateliers pratiques en lien avec l'apprentissage de moyens d'apaisement (relaxation, toucher, écoute).



### **Moyens et supports pédagogiques**

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.